



# Conseils citoyens, acte deux !

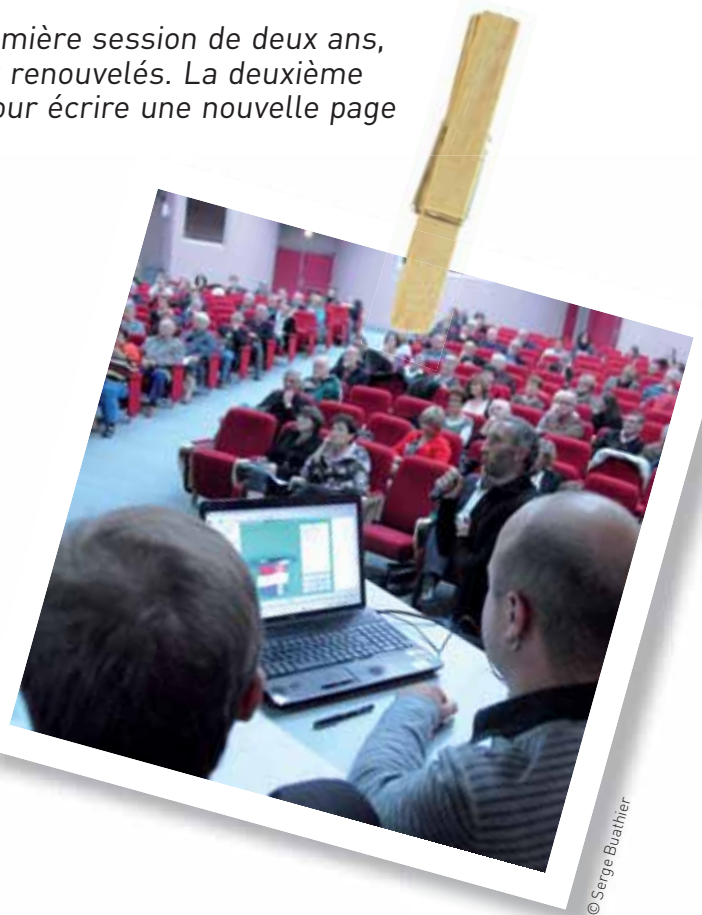
Arrivés au terme de leur première session de deux ans, les Conseils citoyens se sont renouvelés. La deuxième génération entre en scène pour écrire une nouvelle page de démocratie locale !

C'est à Alimentec à la mi-novembre que Benjamin Ziziemsky, Maire-adjoint délégué à la Politique de la ville et à la Démocratie locale a orchestré le tirage au sort des nouveaux conseillers citoyens, en présence d'un huissier. Parmi les nombreuses candidatures arrivées au Pôle citoyen, le hasard informatique a ainsi désigné celles et ceux qui pendant trois ans seront un trait d'union entre les habitants d'un secteur de la ville et les élus. Comme lors de la première session, les Conseils citoyens fraîchement installés travailleront sur des sujets de concertation à l'échelle de la ville, participeront à des groupes de travail et feront remonter des questions de proximité. "Le regard de l'usager sur les projets menés par la Ville est important, a rappelé Benjamin Ziziemsky, la présence dans chaque

Conseil citoyen d'un co-animateur élu facilite le dialogue et permet de saisir les questions qui émergent dans les quartiers". Tirant les leçons de la première session, la durée de vie des Conseils citoyens a été portée de deux à trois ans pour permettre aux membres de prendre davantage leurs marques dans leurs fonctions et d'insuffler une dynamique plus favorable à la construction de projets. Les séances des Conseils citoyens sont ouvertes au public qui pourra désormais participer aux débats. ■

→ Retrouvez les listes des conseillers citoyens, secteur par secteur, ainsi que les prochaines dates de réunions sur le site Internet de la Ville :

 [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)  
(rubrique Démocratie locale)



© Serge Buathier

## PRÈS DE CHEZ VOUS !



### • Coupe d'hiver pour les tilleuls de l'avenue Maginot

Les quatre-vingt-treize tilleuls de l'avenue Maginot ont bénéficié d'une "taille en rideau" en novembre. Cette taille architecturée a lieu tous les deux ans et est assurée par un prestataire choisi par la Ville, cette coupe nécessitant des nacelles et des machines particulières.



© Serge Buathier

### • Le pôle Petite enfance avance

Au cœur du quartier de la Reyssouze, les travaux du futur pôle Petite enfance vont bon train. Les boiseries et fenêtres sont posées et la cage d'ascenseur terminée. Les cloisons du 1<sup>er</sup> étage et celles du rez-de-chaussée sont en passe d'être achevées, tout comme l'électricité.

## LE CHIFFRE

# 242

c'est le nombre de candidatures reçues par le Pôle citoyen lors du renouvellement des six Conseils citoyens de la ville.

## LE PÔLE CITOYEN À VOTRE ÉCOUTE

- Contactez le Pôle citoyen de la Ville de Bourg-en-Bresse : 04 74 45 70 34
- Envoyez un mail : [democratielocale@bourgenbresse.fr](mailto:democratielocale@bourgenbresse.fr)
- N° vert : 0 800 00 10 53 (appel gratuit-répondeur)